

Oubliant le drame du Temple solaire, le Grand Conseil coupe les vivres du Centre sur les croyances

T. de G. 19. 12. 2007

Le président



François Bellanger. «Il est peu probable que ces cantons assument la part genevoise.» (CHRISTIAN BONZON)

Le Grand Conseil a biffé dans le budget de l'Etat pour 2008 200 000 francs destinés au Centre intercantonal d'information sur les croyances. Cela signifie la fin probable de cette institution.

Un des rares organismes créés à la suite du drame de l'Ordre du Temple solaire en Suisse romande va sans doute disparaître. Le Grand Conseil a décidé de ne plus accorder 200 000 francs de subsides au Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) basé à Genève.

Questions sur les sectes

Le CIC a débuté ses activités en 2002 pour répondre aux interrogations du public et des professionnels sur les mouvements religieux à la suite des massacres de l'Ordre du Temple solaire qui avaient causé 48 morts en Suisse à Salvan (VS) et à Cheiry (FR).

La coupe signifie de facto la fin de cette institution. Son budget annuel de 260 000 francs était aussi couvert par Vaud, le Valais et le Tessin. «Il est peu probable que ces cantons assument la part genevoise», relève Me François Bellanger, président du conseil de fondation du CIC.

«Il y a eu de la confusion. Les députés n'ont pas compris ce qu'ils supprimaient»

ALBERTO VELASCO,
DÉPUTÉ SOCIALISTE

Malgré une tentative socialiste de maintenir les fonds, le parlement a suivi la proposition de l'UDC Eric Bertinat. «Ce centre obsolète ne répond plus aux demandes qui lui étaient adressées. De plus, il s'agit d'un

doublon de l'Observatoire des religions en Suisse basé à Lausanne», relève Eric Bertinat.

Dans la capitale vaudoise, on ne comprend pas. «Cet argument est complètement faux. Notre observatoire effectue de la recherche fondamentale. Il n'a ni le temps ni le personnel pour répondre aux demandes adressées à Genève», réagit le professeur Jörg Stolz.

«Il y a eu de la confusion. Les députés n'ont pas compris ce qu'ils supprimaient», estime le socialiste Alberto Velasco qui a tenté de défendre la subvention. «Un institut universitaire tel que celui de Lausanne ne va pas donner des réponses par téléphone à la caissière de la Migros dont l'enfant est entré dans une secte.»

Il y aura un vide. Les quatre employés, qui risquent de perdre leur emploi, ont traité 37 demandes par mois cette année et constitué 400 dossiers.

Jean-Yves Cléménzo